



Info Sciez-sur-Léman

Juillet 2014

Sommaire

Page 2 :

- L'été à Sciez
- ABCJ : vacances d'été

Page 3 :

- Décisions municipales
- Carnet de deuil

Page 4 :

- Où sortir ?



Editorial

La Réforme des rythmes scolaires et ses exigences induites pour sa mise en place

Après toute une longue année de travail de la communauté éducative en lien avec les collectivités territoriales Mairie et SI-SAM, la période des vacances est là.

C'est toutefois le moment de préparer la rentrée avec une mise en place la plus favorable possible pour que les enfants trouvent les meilleures conditions de travail, de sécurité et de vie dans cette nouvelle organisation de la semaine scolaire.

Pour ce faire, les règlements des structures recevant des enfants pendant les temps scolaire et périscolaire vont se voir modifiés pour que chacun d'eux trouve le meilleur de la sécurité qui lui est dû.

Il est très important que les inscriptions se fassent de manière très rigoureuse afin que les adultes en charge de vos enfants, soient sereins et respectent vos demandes.

La responsabilité du Maire et de chaque personne travaillant dans les structures, restaurant, ALAE, bus, temps d'animation périscolaire, est systématiquement engagée. C'est donc du devoir des familles d'être très vigilant et précis dans toutes leurs démarches administratives concernant l'école.

C'est la première année de fonctionnement, beaucoup de choses changent et sont parfois bouleversées.

Le souhait est de toujours trouver le meilleur pour les enfants.

Chaque famille se trouve confrontée à une nouvelle organisation de la vie quotidienne, nous le savons et nous le comprenons. Le temps des vacances doit être mis à profit pour terminer et préciser les démarches.

Pour toutes difficultés, la commune reste à votre écoute. Vous pouvez toujours prendre un rendez-vous pour rencontrer Mme Longuet.

Le maître mot aujourd'hui au sujet de cette réforme c'est SECURITE pour les enfants en toutes circonstances.

Nous serons présents au forum des associations le 06 septembre pour répondre à vos dernières interrogations.



Odile LONGUET
Adjointe au Maire



Le SUP n'est pas un nouveau-né. Il a vu le jour dans les années 1960 à Hawaï !

Sports nautiques

Cet été, soyez branché, soyez SUP !

Soyez SUP, comme super et comme Stand Up Paddle, l'activité branchée de l'été! Car c'est sur la planche que tout se passe en juillet! Sur cette planche plus longue et plus large qu'un surf classique que l'on propulse à l'aide d'une pagaie, « paddle » en anglais.

Le Stand Up Paddle -nommé SUP, paddle ou planche à rame- est le sport de glisse trendy au bord du lac Léman.

Rendez-vous à la Base Nautique pour découvrir la formule « ballade » ou le SUP « fitness » (pour soigner votre musculature!) : planches en location, moniteur à disposition. Et toutes les informations supplémentaires à l'Office de Tourisme de Sciez où l'équipe estivale est particulièrement rompue aux pratiques nautiques (Tél. 04 50 72 64 57)

Les traditionalistes ont toujours le choix du pédalo (plage de Sciez) ou du ski nautique (à organiser avec l'OT ouvert 7/7j).

Découvrir tous les bonheurs du lac, c'est aussi possible en concentré à la Fête du Nautisme les 6 et 7 juillet : voile, pêche, plongée, Kite surf, promenades sur le lac etc... sont au programme. Il n'y a pas à hésiter!

Jeunes

Des vacances pour vos enfants avec l'Association Bas Chablais et Jeunes

Comme chaque année, l'animation jeunesse des plus de 10 ans propose diverses activités pour les vacances d'été à partir du 7 Juillet et jusqu'au 14 Août avec: ateliers, animations, activités, sorties et soirées réservées aux plus de 14 ans. Des navettes sont à disposition pour emmener les enfants sur le site principal d'Anthy.

En parallèle, l'ABCJ organise de nouveaux séjours pour tous.

Les 6/9 ans découvrent un autre paysage de montagne au Reposoir du 20/07 au 25/07 pour un séjour ni trop long et ni trop éloigné de Sciez.

Les 8/12 ans pourront découvrir le Cantal, en pleine nature, et découvrir le monde agricole tout en participant à diverses activités de plein air et animations traditionnelles pendant 9 jours (24 Juillet- 01 Août) : ce sera un dépaysement total !

Les 12/16 ans iront explorer la Corse de la côte Est à la côte Ouest avec en parallèle des activités aquatiques et sportives, des animations de plein air, et de la plage. Ce séjour Corse innove par son caractère itinérant en 3 étapes sur 15 jours.

Ces programmes, distribués aux élèves de collège et des écoles des Buclines et des Crêts, sont disponibles sur le site internet : www.associationbcj.fr

N'hésitez pas à contacter l'ABCJ pour plus d'informations. L'association vous réserve le meilleur accueil.

Tél. 04 50 72 34 40 et 04 50 72 13 59 Mail. ass.bcj@orange.fr

Ensemble Musical de Sciez

Portes ouvertes et inscriptions



Les permanences pour les nouvelles inscriptions auront lieu à l'école de musique, Place de

l'Eglise :

- du mardi 24 au vendredi 27 juin de 16h30 à 19h30

- du mardi 1er au vendredi 4 juillet de 16h30 à 19h30

L'école de musique propose des cours de : flûte traversière - clarinette - saxophone - trompette - cor d'harmonie - trombone - tuba - batterie percussion - chant lyrique - piano - guitare - violon - violoncelle - accordéon - éveil musical - chorale d'enfants - ensemble instrumental - ensemble vocal.

Renseignements : 04 50 72 30 96.

www.emsciez.fr - emsciez@yahoo.fr

Infos en ligne

Ville-de-sciez.com

Le site internet ville-de-sciez.com propose chaque semaine de multiples reportages.

Actuellement plusieurs émissions Tv sont disponibles; par ailleurs chaque jour des infos services et des articles sur la vie communale et municipale sont mis en ligne.

Ecoles de Sciez

Rappel

- Les inscriptions scolaires sont prises à la Mairie, Service des Affaires Scolaires (rez-de-chaussée). Il est nécessaire d'apporter le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé.

Rentrée scolaire le 2 septembre 2014.

- Pour les activités périscolaires, ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole), le restaurant scolaire et l'ALP (Accueil de Loisirs Périscolaire), les inscriptions se font au Foyer Culturel.

Attention nouveau !

Pour le ramassage scolaire, service offert par la Commune le matin et le soir, **l'inscription est obligatoire** à la Mairie, Service des Affaires Scolaires.

Bibliothèque

Horaires d'ouverture été 2014
du 07 juillet au 13 août

Mercredi : 9h45 - 12h15
15h00 - 18h30
vendredi: 16h30 - 18h30
Samedi: 10h00 - 12h00

Décisions municipales

Lors de sa séance publique du 14 mai 2014, le Conseil Municipal a notamment pris les décisions suivantes :

Désignation des représentants communaux

Suite aux élections municipales, le Conseil a procédé à la désignation de ses représentants communaux dans différentes collectivités et organismes : à la Fédération des Stations Vertes, M. Hubert Démolis; à la Commission de Suivi de Sites (SARL La Compositière), M. Pierre Favre; au Conseil de Surveillance des Hôpitaux du Léman, M. Richard Réale; à l'assemblée spéciale collectivités de la société TERACTION, Mme Julie THIERRY

Délégation de signature des actes administratifs

Le Conseil Municipal, unanime, donne mandat à M. Christian Vignaud, adjoint au Maire, pour signer tous les actes administratifs qui seront élaborés par le Maire.

Aménagement et réhabilitation de l'école maternelle des Crêts – Avenants

Le Conseil Municipal, unanime, autorise le Maire à passer et signer avenants pour un montant supplémentaire global de 16 126 € HT sur le marché d'aménagement et réhabilitation de l'école maternelle des Crêts.

Travaux courants de voirie 2014-2020

Le Conseil Municipal, unanime, valide le choix de la CAO et autorise le Maire à passer et signer contrat avec l'entreprise COLAS à Thonon-les-Bains pour le marché de travaux courants de voirie 2014-2020.

Communications du Maire et questions orales des Conseillers

- Le Maire demande la formation d'un groupe de travail, pour étudier la révision du règlement intérieur du Conseil Municipal sous la houlette de M. Richard Réale, adjoint au Maire délégué à la communication. MM. Lionel Kupper, Cyril Démolis, Michel David, Christian Triverio et Mme Fatima Bourgeois se sont portés volontaires pour composer ce groupe. Sur proposition de M. Lionel Kupper, M. Michel Requet, absent ce jour, est également intégré à ce groupe de travail.

- Le Maire rappelle qu'un budget formation des élus est prévu par la législation. Ce budget est plafonné à 20% du montant total des indemnités de fonction allouées aux élus de la commune. Des propositions de formations seront envoyées au Conseil par mail régulièrement. Un point sera fait sur cette question lors de la révision du règlement intérieur du conseil municipal.

- M. Hubert Démolis rappelle la formation sur le règlement local de publicité et déplore un manque de participants car ce dossier est important. Le Maire convient que ces réunions étant programmées en journée, il est assez difficile pour les élus en activité de se libérer. M. Hubert Démolis informe l'assemblée de l'élection de M. Christian Triverio comme Vice-président du S.I.D.I.S.S.T.

- M. Christian Triverio rend compte de la réunion du groupe finance le 10 mai, pour l'examen des offres de prêts reçues pour le financement de l'entrée ouest et l'acquisition foncière à Bonnatrait. Ont été retenues, la Caisse des Dépôts et Consignations pour un emprunt

d'un million cinq cent mille euros, avec un taux variable à 2.25% indexé sur le livret A et une durée d'amortissement sur 20 ans, ainsi que la Banque Postale pour un emprunt d'un million d'euros, avec un taux fixe à 3.66% et une durée d'amortissement sur 20 ans. Précise que les cinq cent mille euros supplémentaires inscrits au budget primitif 2014 pour financer les travaux relatifs aux ordures ménagères ne seront contractés qu'au vu d'un dossier abouti et précis.

- Le Maire rappelle que le premier cycle de coopération internationale avec Madagascar s'est achevé fin 2013 et informe l'assemblée que M. Richard Réale ira à Madagascar pour la mise en place d'un second cycle. La commune de Wasselonne, jumelée avec Sciez, a fait part de sa volonté de se joindre à Sciez dans cette démarche de coopération décentralisée à Madagascar.

- M. Lionel Kupper, porte-parole de « Sciez en Avant », demande réponse concernant la possibilité de s'exprimer sur le Flash-Info, le bulletin municipal et de bénéficier d'un local à la mairie. M le Maire, constatant que le local actuellement mis à disposition de l'opposition ne convient pas, propose que ces questions soient traitées lors de la révision du règlement intérieur communal par le groupe créé précédemment et dont monsieur Kupper fait partie.

Le compte-rendu officiel et exhaustif de la séance est affiché dans le hall de la mairie et disponible en ligne : www.ville-de-sciez.com



Carnet de deuil

Notre ami Albert Parenthoux n'est plus

Avec le disparition brutale d'Albert Parenthoux, décédé jeudi 5 juin 2014 dans sa 71ème année, Sciez a perdu un ami et une figure infatigable de la vie communale et locale.

Avec l'office de tourisme de l'époque, il fut l'un des créateurs et membre du comité de la Foire de Sciez.

Conseiller prud'homme, il connaissait parfaitement les rouages de la Justice, et il avait fêté en 2009, trente années au service de cette instance.

Il en fut Vice-président, Président de la section commerce, Vice-président, et Président du Conseil des Prud'hommes d'Annemasse pendant 6 ans.

Dévoué au service de la prud'homie, il reçut en 1996 la médaille de

Conseiller de Prud'homme récompensant une compétence particulièrement active fortement impliquée au service de la qualité de la juridiction.

Nommé Conciliateur de Justice par le premier président de la cour d'appel de Chambéry en 2009, Albert Parenthoux a exercé sur l'ensemble de la juridiction du tribunal de Thonon-les-Bains.

Fils d'agriculteur, aîné d'une fratrie de sept enfants, il avait travaillé très jeune dès l'âge de 14 ans. Apprenti en menuiserie puis en boulangerie, il gagna tôt sa vie, contribuant financièrement aux besoins de sa famille. À 19 ans, il effectuera deux ans de service militaire dans l'aviation.

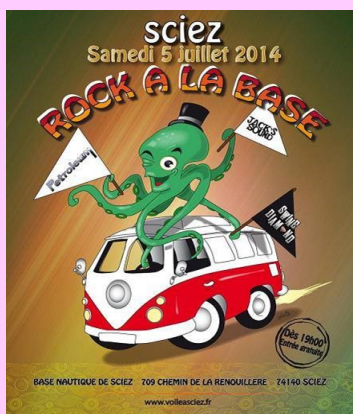
De très nombreux amis lui ont rendu un dernier hommage au cimetière de Sciez, où plusieurs discours très personnels et amicaux du Maire de Sciez, du Président de l'Office de Tourisme, du Président du Tribunal de Grande Instance de Thonon-les-Bains, de l'Association de l'Ordre National du Mérite notamment, ont souligné les qualités humaines et professionnelles d'un homme particulièrement apprécié.

A son épouse et à sa famille, la commune de Sciez renouvelle ses vives condoléances.

Samedi 5 juillet

Concerts

Dès 19h00 : « Rock à la Base »,
à la Base Nautique.



Dimanche 6 juillet

Fête du nautisme

Port de Sciez

Infos : 04 50 72 60 33.



Mercredi 9 juillet

Spectacle marionnette

14h30: au Guidou « L'oiseau et le Coucou ». Dès 4 ans



Samedi 12 juillet

Concert de piano « Bach en Fête »

20h00: au Port de Sciez

De Mozart à Chostakovitch



Dimanche 13 juillet

Spectacle jeune public

16h00: « La Fée Ballon » Port de Sciez

FETE NATIONALE

Dimanche 13 juillet

19h00: Monument Aux Mort et Place Alexandre Néplaz avec la participation des « Allumeurs de Lune ».

Lundi 14 juillet

22h30: Feux d'artifices à la Plage



Dimanche 20 juillet

Messe

10h00: au CAS avec la participation de la Société de Chasse de Sciez

Mardi 22 juillet

Cinétoile plein air

21h30: au Port de Sciez film « La Cage Dorée »

Mercredi 23 juillet

Spectacle d'ombres

16h00: au Guidou « Yang Li princesse de Chine ». Dès 3 ans.

Jeudi 24 juillet & Mercredi 30 juillet

20h30: au CAS « OKAMI » Spectacle des Allumeurs de Lune.



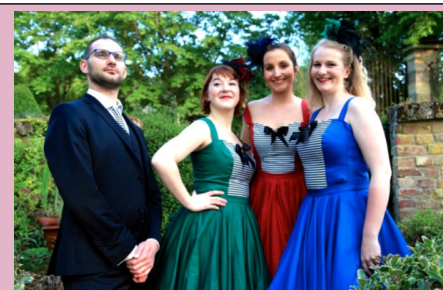
Samedi 26 & Dimanche 27 juillet

Port de Sciez

Dès 10h00: animations musicales, démonstrations de danses, stands, ...



Prochainement en août...



LES TRIPLETTES DE L'OPÉRETTE

Dimanche 3 août à 17h00

Variété lyrique

Trio Clémentine Decouture

Concert dans la cour du Château de Coudrée ou à la Chapelle selon météo.

Tél : 04-50-72-62-33
chateau@coudree.fr

« Info Sciez » - Mairie de Sciez
Courriels : com@ville-sciez.fr